Licemciem ent a été une Chance >>

La dernière vague de licenciements chez Proximus a une nouvelle fois montré la sévérité du monde de l'entreprise. Mais comment rebondir face à un C4? Loin d'être une fatalité, un licenciement peut être une réelle opportunité de changer de cap. La preuve, avec ces trois femmes qui ont su aller de l'avant.

Réalisation Laetitia Dekemexhe / Coordination Stéphanie Ciardiello Photos Getty Images

La nouvelle est tombée début janvier: 2000 emplois pourraient être sacrifiés chez Proximus, soit 15% des effectifs. Un plan social rejoignant ceux de Caterpillar, ING ou encore Carrefour parmi les plus lourdes restructurations de l'ère Michel. Derrière ces chiffres: des hommes et des femmes devant faire face à un réel choc... mais aussi à une réelle opportunité de rebondir, et pourquoi pas de changer de cap. Ces trois femmes ont réussi à transformer leur licenciement en opportunité.

« Je me suis lancée comme consultante en communication et gestion du changement »

Laurence Seghin, 54 ans « J'ai été licenciée en juin 2017, après cinq ans passés chez Caterpillar, au sein du département marketing et communication. Je pensais terminer ma vie professionnelle là-bas. Dans ma carrière, j'avais déjà été licenciée; jamais pour un problème personnel, j'ai eu droit à la faillite, à la délocalisation, la restructuration... Ce dernier licenciement a été celui de trop, celui qui m'a poussée à me lancer comme indépendante. Quand on a annoncé la fermeture du site de Gosselies, j'ai pris la nouvelle avec philosophie et j'ai réfléchi à ce que je pouvais mettre en place. Il était temps d'arrêter d'être sage et de réaliser quelques-uns de mes rêves. Changer de boulot est très énergivore, il faut s'investir dans une nouvelle structure, et chez Caterpillar, j'avais à nouveau trop donné. C'était décidé: j'allais devenir capitaine de mon navire! J'ai été licenciée fin juin 2017 et en juillet, je suivais déjà la formation Summer Spirit de CréaPME, un été d'encadrement pour lancer son projet professionnel, pour devenir consultante en communication et gestion du changement. J'ai participé à des formations et ateliers pour monter mon projet. Cela ne m'a rien coûté, puisque la formation était subsidiée par la Région wallonne. J'ai monté mon business plan et l'ai présenté chez Job'In, une couveuse d'entreprise, entre autres active à Namur. Le système me permet de garder mes allocations de chômage, sans la dégressivité, et de me lancer sans prendre trop de risques. Mon unique regret est de ne pas avoir pris le temps de prendre soin de moi et de faire le deuil de ce licenciement. J'ai occulté l'énergie que ça me demanderait de lancer une activité. Il n'empêche, je suis beaucoup plus épanouie aujourd'hui. Je viens d'ailleurs de partir deux semaines en Thaïlande m'occu per d'animaux. L'employée de Caterpillar que j'étais n'aurait jamais fait ça!»



cadeau: sans lui, je serais toujours installée dans un boulot qui ne me rendait pas vraiment heureuse.»

JE SUIS LICENCIÉE: À QUI M'ADRESSER?

Le Forem La première étape est de vous inscrire comme demandeur d'emploi au Forem (Actiris, si vous habitez en région bruxelloise). Un conseiller vous aidera à faire le point sur votre projet professionnel. Si vous avez envie d'exercer le même métier, vous passerez un bilan de compétences. Selon ce test, des modules de remédiation ou des formations de spécialisation vous seront conseillés. Envie de changer de voie? Votre conseiller analysera vos envies, vos besoins et vous invitera à participer aux séances des « mardis de l'avenir » (information sur les métiers en pénurie) ou à faire des « essais métier » qui consistent à exercer les bases d'un métier pendant une semaine. Si cet essai est concluant, il peut déboucher sur une formation de 5 à 12 mois (le Forem en propose plus de 200!). Un stage en entreprise est aussi possible. Les formations sont gratuites et vous permettent de garder vos allocations de chômage.



«PRENDRE LE TEMPS DE FERMER UNE PORTE POUR EN OUVRIR UNE AUTRE...»

Accepter et se reconnecter à soi est un double mouvement essentiel après un licenciement, explique Amandine Vanderhaeghe, psychologue et coach en réorientation professionnelle: «On ne précise pas assez qu'un licenciement, c'est une perte, que l'on peut associer à la courbe du deuil. Il suscite une phase de choc, de déni, de colère, de tristesse... Des émotions que la personne licenciée aura tendance à vouloir nier. Et son entourage aussi.

C'est ce que font nos proches quand ils disent: 'Tu vas rebondir, c'est sûr!' ou 'Je vais t'aider à trouver!' Or, le meilleur conseil que je puisse donner est bien d'accepter ces sentiments contrastés et de prendre le temps d'accuser le coup. Sur l'échelle des facteurs de stress, le licenciement arrive effectivement dans le peloton de tête, il s'apparente à une rupture unilatérale, parfois à 'un couteau dans le dos'. »

Comment éviter de culpabiliser?

« Un licenciement cause inévitablement une blessure narcissique. Qu'on ait le sentiment d'avoir été irréprochable ou

non, on finit toujours par penser: 'Je ne méritais pas ça' ou 'Pourquoi moi?' Il faut prendre le temps d'accepter cette déconvenue-là. Cela permet de bien fermer une porte pour en ouvrir une autre.»

On digère la nouvelle et...?

« Avant de repostuler, je conseille vivement de prendre le temps de se reconnecter à soi. S'offrir un réel break pour avoir l'occasion de prendre l'air, cocooner sans regarder l'heure, faire du sport, luncher avec une amie... Essentiel pour doper une confiance en soi qui a été entachée. Et pour être capable de 'se vendre' à nouveau!»